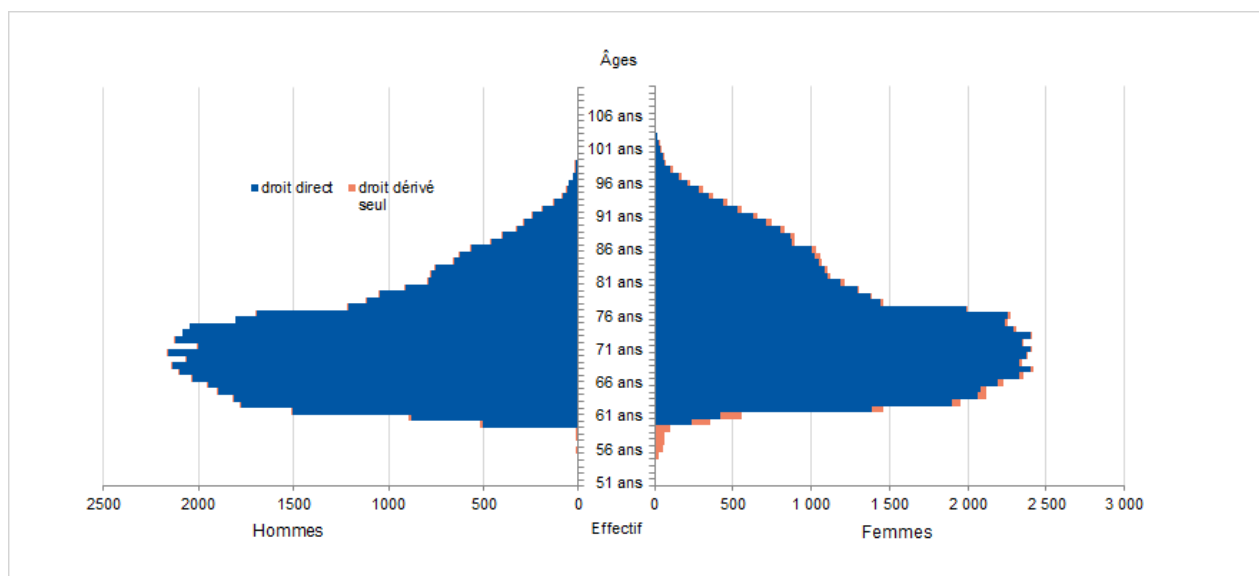


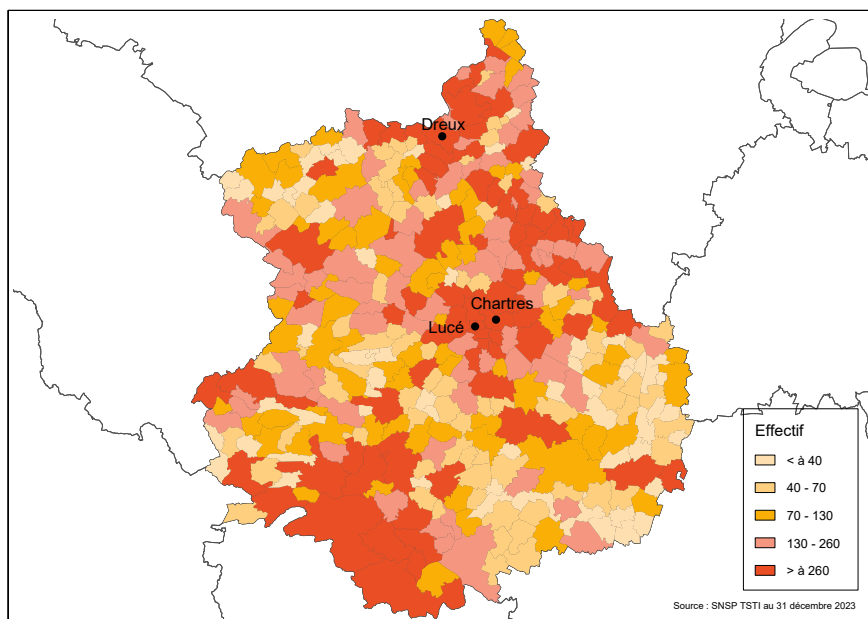
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 319	3 404	5 723
Droits directs (retraites personnelles)	2 130	2 193	4 323
Droits dérivés (retraites de réversion)	189	1 211	1 400
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	131	182	313
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	886	434	1 320
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	62,8 ans	62,6 ans
Droits dérivés	76,4 ans	74,3 ans	74,6 ans
Retraités en paiement au 31 décembre			
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	43 494	53 797	97 291
Retraités percevant un droit direct seul	41 835	38 926	80 761
Retraités percevant un droit dérivé seul	190	1 464	1 654
Retraités percevant les deux à la fois	1 469	13 407	14 876
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,3%	2,4%	2,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 613	8 264	23 877
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	74,9 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	1 033 €	821 €	916 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	12,6%	35,5%	25,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Chartres			
Nombre total de retraités	3 282	4 933	8 215
Retraités percevant un droit direct seul	3 160	3 552	6 712
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	135	142
Retraités percevant les deux à la fois	115	1 246	1 361
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,6%	3,9%	4,2%
Dreux			
Nombre total de retraités	2 508	3 261	5 769
Retraités percevant un droit direct seul	2 367	2 105	4 472
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	146	158
Retraités percevant les deux à la fois	129	1 010	1 139
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,3%	6,2%	7,1%
Lucé			
Nombre total de retraités	1 599	2 238	3 837
Retraités percevant un droit direct seul	1 529	1 507	3 036
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	81	89
Retraités percevant les deux à la fois	62	650	712
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	5,0%	4,8%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav-SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee

Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.

Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur statistiques-recherche.lassuranceretraite.fr